



AVEC LE PARTENAIRE ITALIEN BONIFICHE FERRARESI, REKKACHE ANNONCE :

# «Un projet de 420 millions de dollars pour la culture de céréales à Timimoun»



© Photo : D.R

Le directeur général (DG) de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a indiqué, avant-hier lundi à Alger, que de nombreux projets étrangers d'envergure seront réalisés en Algérie, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme, eu égard au climat propice à l'investissement dont jouit le pays et aux facilitations accordées aux investisseurs. Lire en page 3

## LA LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE DES PSYCHOTROPES Chanegriha exige plus de résultats opérationnels

Page 4

**PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**  
**Lancement du service «Switch mobile»**

Page 2

A LA FAVEUR D'UNE CONVENTION-CADRE AVEC L'AUTORITÉ GOUVERNEMENTALE DE CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE



**La Cosob lance l'opération de numérisation des ordres de vente et d'achat des actions**

Page 2

## RESSOURCES EN EAU

### Livraison du projet d'alimentation de la ville de Tiaret en eau potable bientôt

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a instruit, avant-hier lundi à Tiaret, les entreprises chargées de la réalisation du projet d'alimentation du chef lieu de wilaya en eau potable à partir du bassin hydrographique de Chott Chergui, de livrer le projet dans deux semaines. Lors de son inspection de l'avancement des travaux du projet, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, le ministre a souligné «que nous misons sur ce projet pour atténuer sérieusement le problème de l'eau, étant donné qu'il fournit 10.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour», appelant les entreprises chargées de sa mise en œuvre «à se mobiliser et à relever le défi».

## PARTENARIAT

### Signature d'une convention-cadre entre le Groupe "HTT" et le groupe "Giplait"

Le Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme "HTT" et le groupe "Giplait" ont signé, avant-hier lundi à Alger, une convention-cadre en vue de renforcer la culture de consommation des produits locaux. Cette convention a été signée par le P-dg de HTT, Amar Guellati et la P-dg de "Giplait", Samah Lahlouh. A cette occasion, M. Guellati a souligné que la signature de cette convention était «un pas important vers le renforcement de la coopération entre les deux groupes et balise le chemin de la réalisation des aspirations communes en termes d'appui et de relance de l'économie nationale».

## NOTARIAT

### Vers une coopération élargie entre l'Algérie et la France

Le président de la Chambre nationale des notaires, Ramdane Bougoufa, s'est félicité, lundi à Alger, de «la coopération étroite», entre la Chambre nationale des notaires et le Conseil supérieur du notariat de France, affirmant que cette coopération sera élargie à l'avenir à plusieurs domaines dans le cadre des métiers du notariat. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée en compagnie de la présidente du Conseil supérieur du notariat de France, Mme Sophie Sabot-Barcet, qui effectue une visite en Algérie, M. Bougoufa a affirmé que «parmi les domaines qui devront connaître une coopération bilatérale à l'avenir, figurent la modernisation et la numérisation des offices notariaux, la lutte contre le blanchiment d'argent, la coopération dans le domaine des archives notariales, l'échange d'expériences et la formation».

A la faveur d'une Convention-cadre avec l'autorité gouvernementale de certification électronique

# La Cosob lance l'opération de numérisation des ordres de vente et d'achat des actions

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouznada, a annoncé, dimanche, la mise en service d'une plate-forme électronique appelée "E-tawki3", en vue de transférer les ordres de vente et d'achat des actions qui se faisaient auparavant sous format papier vers un format électronique.



Le président de la Cosob a indiqué que l'entrée en bourse de la Banque de Développement Local (BDL) devrait intervenir avant la fin de l'année en cours. (Photo: D.R)

Ce qui permet, a-t-il indiqué, aux investisseurs de présenter leurs ordres avec facilité et une plus grande célérité, à travers les intermédiaires dans les opérations de bourse, les prestations bancaires électronique Ebanking, ou à travers d'autres applications, permettant de faciliter l'opération de transaction, tout en leur épargnant le déplacement vers les agences bancaires. C'était lors d'une cérémonie officielle en présence du Conseiller du président de République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari et de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Rabia Kherfi.

Youcef Bouznada a fait savoir que le lancement de cette plate-forme en partenariat avec l'Autorité gouvernementale de certification électronique (Agce) et avec la contribution de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef), aux fins de conférer une plus grande dynamique aux transactions sur le marché financier national, tout en améliorant l'attractivité de ce dernier, intervient conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser la numérisation dans tous les secteurs, notamment ceux liés aux prestations financières.

Affirmant que cet outil numérique mis à disposition par l'Agce, à la faveur d'un accord-cadre définissant le cadre général pour activer la numérisation des ordres de bourse via la plate-forme numérique de signature électronique au profit des intermédiaires de bourse agréés, jouit d'un ensemble d'instruments forts, pour l'élaboration des titres avec facilité et efficacité, de même qu'il permet la mise en place des signatures électroniques qualifiées à même de conférer aux transactions électronique un caractère

officiel et de les sécuriser davantage.

Sur un autre registre, le président de la Cosob a indiqué que l'entrée en bourse de la Banque de Développement Local (BDL) devrait intervenir avant la fin de l'année en cours, tandis qu'une autre en-

tité économique publique activant dans le secteur des télécoms a déjà commencé à s'y préparer et trois autres entreprises ont émis des déclarations d'intention pour intégrer le nouveau compartiment, croissance, du marché boursier d'Alger, réservé aux

PME et aux Start-ups. Saluant, à l'occasion, l'entrée réussie du Crédit populaire d'Algérie (CPA) à la Bourse d'Alger, début 2024. Faisant savoir que la Cosob a récemment reçu des demandes de trois petites et moyennes entreprises (PME) exprimant leur intention d'entrer en Bourse, la même source a précisé que l'étude des dossiers de ces entreprises opérant dans le secteur industriel était en cours. Annonçant, à l'occasion, la création prochainement d'une commission qui constituera une fenêtre unique pour le marché financier en vue de réduire le temps et les efforts et de simplifier les procédures pour les entreprises désireuses d'entrer en bourse en leur permettant de s'adresser à une seule entité représentant le marché boursier.

«Un portail numérique dédié au marché financier sera également lancé, avant la fin de l'année en cours, permettant de soumettre toutes les demandes des opérateurs du marché financier en ligne, outre le lancement du nouveau site web de la Cosob», a-t-il poursuivi.

De son côté, le directeur général de la numérisation, de la digitalisation et des systèmes d'information économiques au ministère des Finances, Boudjemaâ Ghanem, a indiqué que le lancement de ce projet s'inscrit dans le cadre de la poursuite du processus de transformation numérique du pays et du développement et de la modernisation du marché financier national, en vue de booster les transactions boursières et réduire leurs coûts pour les opérateurs, qu'il s'agisse de personnes physiques ou d'entreprises. Faisant savoir que les défis à relever en la matière concer-

## Paiement électronique

### Lancement du service «Switch mobile»

Le commutateur instaurant l'interopérabilité des paiements mobiles «Switch mobile», a été lancé avant-hier à Alger, ce qui permet aux clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste, d'effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée en utilisant le code QR. La cérémonie de lancement de ce service, auparavant réservé à deux banques et à Algérie Poste et appliqué uniquement entre les clients d'une même institution financière, s'est déroulée sous la supervision des ministres des Finances, Laaziz Faïd, de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid.

Ont également assisté à la cérémonie de lancement de ce service, le Haut-commissaire à la Numérisation Mme Meriem Benmouloud, le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) M. Salah Eddine Taleb et des responsables du secteur bancaire ainsi que de nombreux cadres de l'Etat. S'exprimant à l'occasion, le ministre des Finances a affirmé que ce service était susceptible de créer «une véritable révolution numérique» dans le domaine des finances et des banques, en offrant aux citoyens «des services numériques rapides, pratiques et sûrs». Il a souligné ainsi que les services de paiement mobile, «sont l'aboutissement d'un plan de travail et d'une stratégie minutieuse lancés par les autorités publiques, dans le cadre de l'application des dispositions de la loi monétaire et bancaire dans son volet inhérent au développement et à la mise en service de la stratégie nationale de paiement électronique, au titre d'une démarche visant à renforcer l'inclusion financière en Algérie».

De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications a affirmé que le lancement de ce service constituait «un bond qualitatif» pour le e-paiement en Algérie qui viendra renforcer l'efficacité et la sécurité des transactions financières, soulignant l'importance des infrastructures désormais garanties par le secteur des télécommunications en Algérie, face à la hausse du nombre de cartes "Eddahabia" d'Algérie-poste estimés à 13 millions d'unités, contre 6 millions seulement en 2020. Pour sa part, le Gouverneur de la Banque d'Algérie a salué le lancement de ce nouveau service et son extension, soulignant qu'il s'agit d'une autre étape dans la diversification des moyens de e-paiement via le téléphone mobile, permettant de régler facilement différents paiements et d'effectuer des virements rapidement et avec aisance pour les citoyens, avec transfert instantané de la valeur de la transaction au commerçant.

Manel Z.

## REPÈRE

### MAE

#### Attaf reçu par le président de la République de Corée

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu avant-hier lundi à Séoul, par le président de la République de Corée, Yoon Suk-yeol, auquel il a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de succès pour les travaux du Sommet Afrique-Corée, prévus mardi et mercredi, indique un communiqué du ministère.

«Dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en Corée, et à l'occasion d'une réception organisée par les autorités coréennes, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a été reçu par le président de la République de Corée, Yoon Suk-yeol, auquel il a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses vœux de succès pour les travaux du Sommet Afrique-Corée», lit-on dans le communiqué.

Le ministre a également eu des entretiens bilatéraux avec ses homologues africains, en l'occurrence, le ministre nigérian des Affaires étrangères, Yusuf Tuggar, le ministre namibien des Affaires étrangères, Peza Mushele, ainsi qu'avec le chargé de la gestion du ministre libyen des Affaires étrangères, Tahar Al-Baour, a ajouté le communiqué. Ces entretiens ont porté sur «l'état des relations bilatérales liant l'Algérie à ces pays frères, et les perspectives de leur promotion à la hauteur des aspirations et ambitions des deux parties».

«M. Attaf a également évoqué avec ses homologues la coordination et la concertation sur les développements régionaux et continentaux, en sus des préparatifs pour les prochaines échéances dans le cadre de l'Union africaine (UA)», conclut le communiqué.



ment en particulier la révision du cadre juridique et réglementaire du marché boursier afin de créer un environnement propice à la croissance et au développement de l'industrie financière en Algérie.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

## Avec le partenaire italien Bonifiche Ferraresi, Rekkache annonce : «Un projet de 420 millions de dollars pour la culture de céréales à Timimoun»

**Le directeur général (DG) de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a indiqué, avant-hier lundi à Alger, que de nombreux projets étrangers d'envergure seront réalisés en Algérie, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme, eu égard au climat propice à l'investissement dont jouit le pays et aux facilitations accordées aux investisseurs.**

Invité au Forum du quotidien "El Moudjahid", M. Rekkache a souligné que l'AAPI «négocie actuellement avec plusieurs grandes entreprises étrangères pour la réalisation de leurs projets en Algérie dans différents secteurs, notamment agricole et touristique, ce qui traduit l'amélioration du climat d'investissement dont jouit le pays, ainsi que les facilitations et les avantages qu'il offre pour attirer ces investisseurs».

Parmi ces projets, figure «un projet agricole du partenaire italien Bonifiche Ferraresi (BF), qui sera réalisé en partenariat avec le Fonds national d'investissement (FNI) pour la culture des céréales dans la wilaya de Timimoun sur une superficie totale de plus de



■ Rekkache : «L'AAPI négocie actuellement avec plusieurs grandes entreprises étrangères pour la réalisation de leurs projets en Algérie dans différents secteurs, notamment agricole et touristique». (Photo : D.R)

36.000 hectares, et d'une valeur de plus de 420 millions de dollars», selon le DG qui a affirmé que l'AAPI, étant chargée d'accorder les avantages liés à l'investissement, négociait actuellement avec cette société étrangère.

Le projet, a-t-il poursuivi, prévoit, également, «la réalisation d'une usine d'industries manufacturières des pâtes, destinées à l'exportation». Pour ce qui est du secteur touristique, M. Rekkache a indiqué que l'AAPI négociait actuellement avec un partenaire qatari qui avait présenté une demande d'investissement dans deux zones touristiques.

M. Rekkache a également évoqué le «mégaprojet» du groupe malaisien (Lion), qui va «investir dans le domaine de la métallurgie, la si-

dérurgie et l'aluminium, pour un montant global de huit milliards de dollars, réparti sur quatre phases. Le coût de la première phase d'investissement, relative à la domiciliation de l'investisseur depuis la Malaisie, s'élève à 3,4 milliards de dollars».

«Ledit projet sera réalisé dès que l'on parviendra à un accord sur la superficie foncière demandée par le groupe», révèle le même responsable.

Ce projet prometteur, confortera l'image positive de l'écosystème d'investissement en Algérie, a indiqué le DG de l'AAPI, soulignant l'impératif de sa réalisation eu égard aux emplois que ce projet créera.

S'agissant des assiettes foncières destinées à la réalisation des pro-

jets d'investissement et dont la distribution est confiée à l'AAPI, M. Rekkache a précisé que l'Agence, proposera, dans les jours à venir, via sa plate-forme numérique de l'investisseur, pas moins de 439 assiettes foncières, au profit des investisseurs, d'une superficie globale avoisinant les 300 hectares, à travers plusieurs wilayas.

Concernant les assiettes foncières non aménagées, le responsable a déclaré : «En attendant l'accélération de l'opération d'aménagement de ces dernières, et la mise en place des Agences chargées de l'aménagement, on proposera la possibilité de négocier avec le porteur de projet de se charger de l'aménagement de l'assiette».

Djamila Sai

### AAPI

#### Haute commission nationale des recours liés à l'investissement

#### Les investisseurs doivent d'abord passer par l'AAPI

Le membre de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement, Kamel Kheffache, a insisté, avant-hier lundi à Alger, sur l'obligation de déposer les recours relatifs à l'octroi du foncier économique au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), avant le recours à la commission en cas d'avis défavorable.

En marge de sa participation au Forum du quotidien "El Moudjahid" qui avait reçu le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, M. Kheffache a souligné que les investisseurs n'ayant pas obtenu un foncier économique, après expiration du délai légal des offres d'assiettes foncières sur la plate-forme numérique de l'investisseur, étaient tenus de se conformer aux procédures de recours impliquant «le dépôt préalable d'une requête auprès de l'AAPI, laquelle devra trancher dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de réception». En cas de recevabilité de la requête, la décision finale de l'AAPI sera signifiée au concerné avec l'annulation de la décision provisoire préalablement émise. En cas de refus de la requête, l'investisseur peut introduire un recours auprès de la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement, joint de tous les documents d'appui y compris du refus de l'AAPI. La commission devra trancher dans un délai d'un (01) mois à compter de la date de sa saisine.

Pour sa part, le DG de l'AAPI a affirmé que la non-obtention d'un foncier économique par le demandeur ne signifiait pas un «refus», mais qu'il a, plutôt, obtenu le plus bas score selon la grille d'évaluation des projets en vigueur, précisant que «sa demande sera examinée en cas d'annulation du projet ayant bénéficié de la décision ou de non-conformité des informations du bénéficiaire figurant dans la déclaration lors de l'introduction de sa demande via la plate-forme numérique». A noter que la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement a été créée en vertu de la loi n° 22-18 du 24 juillet 2022 sur l'investissement. Le Décret présidentiel de septembre 2022 a fixé la composition de la commission et son fonctionnement en tant que «Haute instance chargée de statuer sur les recours introduits par les investisseurs s'estimant lésés au titre de l'application des dispositions de la loi sur l'investissement».

Djamila Sai

### BRÈVE

#### CASNOS:

#### Les professionnels libéraux invités à régulariser leur situation avant le 30 juin

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a invité, hier mardi, les professionnels libéraux à régulariser leur situation avant le 30 juin 2024 afin d'éviter les pénalités de retard, indique un communiqué de la CASNOS.

La régularisation de la situation garantit aux professionnels libéraux «une couverture sociale et différentes prestations, à l'instar de l'assurance maladie, la carte Chifa et la retraite, ainsi que d'autres services fournis par la Caisse aux assurés sociaux et aux ayants-droit», précise la même source.

La CASNOS précise que «toutes ses Agences sont ouvertes, sans interruption, tous les jours de la semaine, de samedi à jeudi». «Il est également possible de procéder à l'opération de régularisation via le service e-paiement de la plate-forme numérique: DAMANCOM.CASNOS.DZ», conclut le communiqué.

Agence



Tandis que le taux de remplissage des barrages est à 39%

## «L'eau potable sera indéfrisable cet été», rassure Bougaroua

Convité par la Radio algérienne dans le cadre de l'émission de l'«Invité de la rédaction», le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougaroua a déclaré, hier mardi sur les ondes de la Chaîne II, que la situation hydrique du pays est rassurante, que la disponibilité de l'eau potable durant cet été sera permanente et normale et que le taux de remplissage des 81 barrages que compte le pays est au niveau de 40%, tout en évoquant les grands projets hydriques initiés par le Chef de l'État qui, selon l'hôte de la Chaîne III, seront le véritable garant de la sécurité hydrique du pays.

S'exprimant, hier mardi, sur les ondes de la Chaîne III, Omar Bougaroua, a, d'emblée, fait savoir aux auditeurs et auditrices ainsi qu'à ses hôtes de la Radio algérienne qu'«à l'instar des pays du bassin méditerranéen, l'Algérie connaît une situation de déficit hydrique», dira-t-il. Cependant, évoque-t-il, la situation hydrique est sous contrôle et ne pose pas de soucis pour cet été car, explicite Omar Bougaroua, «les réserves amassées cette année grâce à une pluviométrie appréciable permettront d'assurer une alimentation stable en eau potable durant toute la saison estivale», assure et rassure le Secrétaire-général du ministère de l'Hydraulique.

Développant mieux la situation hydrique du pays, l'intervenant dans l'émission l'«Invité de la Rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne, le numéro deux du ministère de l'Hydraulique a révélé que «le taux national de remplissage des barrages a enregistré cette année une amélioration par rap-

port à l'année précédente. Le taux de remplissage des 81 barrages cette année est de 39 %, soit une amélioration de 4 % par rapport à l'année dernière explicite-t-il.

Selon les statistiques dévoilés par le ministère de l'Hydraulique, affirma Omar Bougaroua, «les barrages de l'Est du pays ont enregistré le plus grand taux, avec plus de 67 %, tandis que ceux du Centre sont à 28 %. Quant à la partie Ouest du pays, les volumes emmagasinés dans la région ne dépassent pas les 19 % de la capacité de stockage», précise-t-il sur les ondes de la Chaîne III.

D'autre part, et concernant la stratégie de l'État pour contenir cette situation assez inquiétante sur la disponibilité de l'eau potable et parvenir à la concrétisation de la sécurité hydrique, le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique a révélé l'existence de grands projets «qui vont garantir notre sécurité hydrique», rassure-t-il.

«Les grands projets de transfert d'eau permettront l'utilisation des eaux non conventionnelles et le projet des dessalements d'eau de mer garantiront au pays une sécurité hydrique», a-t-il mentionné. Expliquant davantage le volet du dessalement d'eau de mer, Omar Bougaroua a affirmé que «le projet initié par le président de la République augmentera la part de cette ressource de 20 à 40 % dans la consommation nationale et couvrira plus de 17 wilayas de l'intérieur du pays», conclut le SG du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougaroua.

Sofiane Abi

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune :

## «Il y a une ferme volonté politique pour édifier un Etat démocratique fort»

**Intervenant lors de sa rencontre avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya de Khenchela, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a indiqué qu'il existe une ferme volonté politique pour édifier un Etat démocratique et social fort, par fidélité aux sacrifices des martyrs et en réponse aux aspirations du peuple algérien.**

Poursuivant son allocution, M. Abdelmadjid Tebboune a déclaré, je cite : «Nous sommes sur la voie de construire un Etat démocratique et social fort qui consacre le principe de la consultation et garantit, au peuple, une répartition équitable des richesses du pays».

Dans ce même sillage, le président de la République a rappelé les principaux facteurs qui renforcent actuellement l'autorité de l'Etat algérien, à savoir «la cohésion du front interne et l'unité du peuple algérien», ainsi que «le développement continu de l'économie nationale et la force de l'Armée nationale populaire (ANP)», des facteurs, a-t-il dit, qui ont eu un impact positif sur l'efficacité de la diplomatie algérienne et renforcé sa position en faveur des causes justes à leur tête les causes palestinienne et sahraouie, en assumant toutes les conséquences qui en découlent». Le Président Tebboune a fait savoir que «la véritable démocratie commence par les Assemblées élues», soulignant à ce propos la nécessité de «procéder à la révision du découpage administratif de façon scientifique et non aléatoire, outre la révision des codes



Le Président a rappelé les principaux facteurs qui renforcent actuellement l'autorité de l'Etat algérien, à savoir «la cohésion du front interne et l'unité du peuple algérien». (Ph. : DR)

communal et de wilaya afin de conférer de larges prérogatives aux présidents des Assemblées populaires communales et de wilaya, et la révision des capacités financières des communes».

Dans ce cadre, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé qu'il y a une «forte volonté politique pour poursuivre les réformes économiques jusqu'à ce que l'économie algérienne atteigne la première ou la deuxième place en Afrique, et que l'on puisse disposer d'une économie forte garantissant la prospérité des citoyens».

Toujours et lors de sa rencontre avec les notables et les représentants de la société civile, le prési-

dent de la République M. Abdelmadjid Tebboune a ajouté que le développement auquel aspire tout un chacun est celui qui «assure l'équité entre l'ensemble des régions du pays, en comptant sur l'investissement national en premier lieu». Il a révélé que les demandes d'investissement national «sont en hausse continue et dépassent les 7.000 demandes». Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a, par ailleurs, affirmé que «la nouvelle approche économique adoptée dans le domaine de l'investissement définit les rôles de l'Etat en matière de contrôle, d'aide, d'encouragement et de prise en charge de tous les domaines de service», soulignant qu'il existe

«des dossiers lourds en attente d'être traités et de grandes réformes à concrétiser, par souci de renforcer l'autorité de l'Etat».

Répondant aux préoccupations et aux propositions des notables, des représentants de la société civile et des citoyens de la wilaya de Khenchela, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a relevé que le programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya était à même d'«éliminer les disparités et de désenclaver cette wilaya». Le président de la République s'est engagé à concrétiser la plupart des propositions des habitants de la wilaya, qui, a-t-il dit, «rejoignent les efforts des pouvoirs publics visant à booster le développement dans cette wilaya, à condition que ces projets soient soumis à des études de faisabilité approfondies».

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune s'est, également, engagé, à revoir la tarification de l'électricité et a donné son accord de principe pour la réalisation de barrages dans la région, et la création d'une annexe universitaire pour l'enseignement de la médecine à la prochaine rentrée universitaire. Sur le volet sportif et au sujet du football en particulier, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à soutenir l'équipe de l'USM Khenchela, en facilitant la conclusion d'un contrat de sponsoring, lui souhaitant plein succès pour la prochaine saison.

A ce sujet, des sources fiables mais qui restent à confirmer indiquent que «Algérie Télécom» aurait été choisie pour prendre en charge l'équipe de USM Khenchela à partir de la prochaine saison.

Moncef Redha

### 5<sup>ÈME</sup> RÉGION MILITAIRE DE CONSTANTINE La lutte contre la contrebande des psychotropes

#### Chanegriha exige plus de résultats opérationnels

Poursuivant la série de visites sur le terrain dans différentes Régions Militaires, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'État-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), a effectué hier mardi, une visite de travail et d'inspection à la Cinquième Région Militaire (RM) de Constantine, où il a appelé l'ensemble des unités militaires de ladite Région Militaire à renforcer leurs dispositifs militaires pour lutter contre la contrebande des psychotropes, tout en exigeant des résultats sur le terrain. Au début et après la cérémonie de réception, à l'entrée du Quartier général (QG) de Commandement de la 5<sup>ème</sup> RM, le Général d'Armée, Saïd Chanegriha a rendu un hommage à l'âme de l'héroïque martyr "Zighoud Youssef" en portant son nom à la tête du Commandement de la 5<sup>ème</sup> Région Militaire, tout en déposant une gerbe de fleurs devant le monument commémoratif qui le célèbre. Par la suite, le Général de Corps d'Armée, accompagné du Commandant de la 5<sup>ème</sup> Région Militaire, s'est rendu au Centre d'examen spécialisé des services de santé militaire à Mansourah (Constantine), où il a inauguré avant de suivre deux présentations détaillées présentées par les responsables de la gestion dudit nouveau Centre, ceci avant de visiter les différents départements et installations qu'il comprend et d'écouter des explications complètes sur les services qu'il fournit aux employés militaires et des ayants-droits de l'Armée nationale populaire (ANP). Ensuite, le Général d'Armée, Saïd Chanegriha a tenu une réunion d'orientation avec les hauts cadres et personnels de la 5<sup>ème</sup> RM, où il a prononcé un discours d'orientation, via la technique de la visioconférence, à travers lequel il a mis en garde contre la tendance à l'escalade du fléau de contrebande des psychotropes de toutes sortes dans notre pays. «Parmi les menaces les plus dangereuses auxquelles notre pays est confronté aujourd'hui figurent les tentatives ignobles visant à l'inonder de toutes sortes de drogues et psychotropes, afin de nuire à la santé physique et psychologique des forces vives de la nation, représentées par sa jeunesse, et de tenter de les démoraliser et les pousser à la toxicomanie et au crime», a alerté le Chef d'État-major de l'ANP lors de son discours prononcé, hier mardi, à la 5<sup>ème</sup> Région Militaire de Constantine. «Dans ce contexte précis, je voudrais attirer l'attention sur la tendance à la hausse dangereuse que prend le fléau de contrebande des psychotropes de toutes sortes dans notre pays, comme l'indiquent les statistiques enregistrées par divers institutions sécuritaires, où le nombre des saisis en très grandes quantités de ces toxines représente une menace. Des psychotropes que les criminels et les ennemis de la patrie tentent d'introduire sur le territoire national», met en garde le Général d'Armée. Appelant la 5<sup>ème</sup> Région Militaire à fournir davantage d'efforts pour lutter sans relâche contre les narcotrafiants et contrebandiers des drogues de synthèse, le Chef d'État-major de l'ANP a assuré et rassuré que les forces de l'ANP resteront à l'affût de tous ceux qui sont à l'origine de ce dangereux fléau. «À cet égard, nous, l'Armée nationale populaire, attachons une importance particulière à la lutte contre ce fléau dangereux, dont nous ne tolérerons jamais les barons et leurs complices, notamment les réseaux criminels de trafic des drogues, et nous resterons à l'affût de quiconque le soutient et le finance, et nous resterons également toujours prêts à y faire face, en renforçant nos dispositifs militaires et de sécurité, le long de nos frontières».

S. Abi

### Scènes de chaos au stade Hamlaoui de Constantine

## Qui est derrière ces troubles à l'ordre public ?

De graves incidents ont éclaté dans la nuit du lundi au mardi au niveau du stade Hamlaoui de Constantine lors de la rencontre opposant l'équipe locale à savoir le CS Constantine à l'USM Alger. Des centaines de personnes ont détruit les sièges des tribunes avant de les lancer contre les forces de l'ordre sur la pelouse. Au coup de sifflet final, des "Hooligans" ont affronté les forces de l'ordre au corps à corps avant de parvenir à envahir la pelouse du stade. Un grave mouvement de panique a été créé par la foule déchaînée et c'est le sauveur qui peut !

En effet, quelques jours avant ce match, des informations ont circulé faisant état d'éventuels incidents qui devraient avoir lieu lors de la rencontre opposant le club local (CSC) et l'équipe visiteuse (USM Alger). Des pages sur les réseaux sociaux ont également évoqué ces rumeurs et certains internautes ont même mis en garde les fauteurs de troubles leur expliquant que tout dépassement sera sanctionné.

Nous ne savons pas si des mesures auraient été prises par les organisateurs de ce match afin d'éviter tout débordement et pour assurer le bon déroulement de la rencontre de football.

Dès le début du match, une partie des gradins où se trouve les "Supporters" du club constantinois ont lancé des slogans obscènes

et ont jeté des projectiles sur la pelouse. Ce qui est anormal, a fait savoir un spectateur, est que lors de l'ouverture du score par l'équipe locale, la galerie bruyante en question s'est déchaînée et a tenté d'envahir le terrain.

Les éléments des forces de l'ordre présents sur la pelouse sont intervenus empêchant les dizaines de supporters de pénétrer sur la pelouse. Quelques instants après, la piste du stade a été bombardée par les sièges des tribunes faisant même reculer les forces de l'ordre qui n'ont pas trouvé d'autre issue que de se replier sur la pelouse.

Cet état de fait a contraint le jeune arbitre à interrompre la partie à deux reprises par mesure de sécurité. Malgré les appels au calme de quelques sages et le sang-froid des forces de l'ordre, la situation a dégénéré et rien n'a pu calmer les centaines de ces "supporters" gonflés à bloc et qui se trouvent dans un état hystérique.

Des images horribles diffusées en direct par la télévision sur les réseaux sociaux montrent des forces de l'ordre prises à partie, tabassées et agressées par des coups de bâtons. La situation s'est dégradée encore plus lorsque l'arbitre de la rencontre a sifflé la fin de la rencontre. Les forces de l'ordre ont été débordées et la foule a réussi à envahir le terrain. Les vingt-deux joueurs et les dirigeants qui se trouvaient sur la main courante

ont pris la fuite pour tenter d'échapper au lynchage. La foule déchaînée a tout brisé sur son passage, les filets des bois ont été déchirés et même l'un des trois poteaux a été arraché. Dans la soirée, ces images violentes ont été diffusées sur les écrans de plusieurs télévisions étrangères.

Le stade Hamlaoui de Constantine a déjà connu des violences similaires dans le passé mais il semble que rien n'a été fait pour enrayer ces violences dans nos stades. Selon certains Constantinois qui ont pris attache avec la direction, ces violences sont extra sportif et n'ont rien à voir avec la rencontre de football. Nos interlocuteurs ont indiqué que les fauteurs de troubles sont venus spécialement pour en découdre avec les forces de l'ordre et pour faire des dégâts. «L'Etat doit ouvrir une enquête pour identifier non seulement les "casseurs" mais aussi arrêter les "commanditaires" afin qu'ils répondent de leurs actes devant la justice, ont-ils ajoutés. Ces derniers ont également interpellé les hautes autorités du pays à intervenir afin d'assurer la sécurité dans les stades et d'interdire, pour le moment, le déplacement des supporters dans les stades adverses. Nous n'avons pas réussi à connaître le nombre des blessés dans les rangs des services de l'ordre public et ni des arrestations qui ont été opérées. Nous y reviendrons.

Moncef Redha

## INFO/EXPRESS

Protection des forêts à

Mostaganem

### Des déchets inflammables jetés collectés

Cette action s'inscrit dans une démarche préventive globale visant à réduire les risques d'incendie, à assurer la sécurité des écosystèmes forestiers et à protéger la biodiversité locale. En effet, une opération de surveillance de routine menée par les agents forestiers a eu lieu dans la région forestière de Safsaf et ce dans le cadre de la protection des forêts et des ressources forestières contre diverses atteintes. Cette initiative qui découle des recommandations du premier responsable de l'exécutif de Mostaganem, en l'occurrence M. Ahmed Boudouh ainsi que des orientations du conservateur des forêts, visant à préserver le patrimoine forestier contre les risques d'incendies, a permis la collecte de plusieurs déchets inflammables jetés et pneus usagés, entreposés dans la forêt. Ces derniers, abandonnés dans cet espace naturel, représentaient un risque significatif en termes de sécurité environnementale, notamment en ce qui concerne les incendies de forêt. En plus, les pneus peuvent en effet servir de combustible dangereux en cas de départ de feu, accentuant ainsi la propagation des incendies. Les pneus récupérés ont été transportés vers le siège de la subdivision forestière.

N. Malik

Mexique

### Claudia Sheinbaum devient la première femme présidente

«Je ne vais pas vous décevoir» :

La candidate de la gauche au pouvoir Claudia Sheinbaum est entrée dans l'histoire dimanche, en étant élue haut la main première présidente dans l'histoire du Mexique, avec pour défi de contenir la violence du narcotrafic et la violence envers les femmes. L'ex-maire de Mexico, 61 ans, remporte une victoire écrasante avec 58 à 60% des voix, d'après les premiers résultats partiels de l'Institut national électoral (INE) chargé de l'organisation du scrutin. Portée par la popularité du président sortant, M<sup>me</sup> Sheinbaum devance largement sa rivale de l'opposition, l'ex-sénatrice de centre droit Xochitl Galvez, qui obtient entre 26 et 28% des voix, d'après ces premiers résultats annoncés par la présidente de l'INE Guadalupe Taddei. Le centriste Jorge Alvarez récolte entre 9,9% et 10,8% des voix. « Nous allons continuer à construire un véritable Etat-providence », a déclaré Mme Sheinbaum dans sa première déclaration de présidente élue devant ses partisans. Scientifique de 61 ans, l'ex-maire de Mexico prendra le 1er octobre le relais de son mentor en politique, le président sortant Andres Manuel Lopez Obrador, pour un mandat de six ans jusqu'en 2030. Elle deviendra la première femme présidente dans l'histoire d'un pays qui a enregistré en 2023 une moyenne de dix assassinats de femmes par jour, d'après les chiffres de l'ONU. Au total, 70% des Mexicaines de plus de 15 ans ont fait l'expérience de la violence au moins une fois dans leur vie, de même source. En votant à Mexico, Mme Sheinbaum a salué un « jour historique ». Elle a confié n'avoir pas voté pour elle-même à la présidentielle, mais pour une pionnière de la gauche mexicaine, Ifigenia Martinez, 93 ans, en hommage à sa lutte. ■

En partenariat avec Ooredoo, sponsor officiel de cette édition pour la 13<sup>e</sup> année consécutive

## Injaz El Djazair célèbre le succès et l'accomplissement des jeunes entrepreneurs algériens

Injaz El Djazair a célébré, ce dimanche 2 juin 2024 à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger – ESHRA, la 13<sup>e</sup> cérémonie annuelle des jeunes entrepreneurs durant laquelle les projets gagnants ont été annoncés.

Organisée sous le parrainage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, avec le soutien de Ooredoo Algérie en tant que sponsor officiel, cette cérémonie a été marquée par la présence de M. le ministre Yacine El-Mahdi Oualid, des représentants des ministères de l'Industrie et de l'Environnement ainsi que de cadres de Ooredoo. Fidèle à son engagement dans la promotion des jeunes talents Algériens, Ooredoo Algérie sponsor officiel de la cérémonie, célèbre avec Injaz El Djazair l'entrepreneuriat des jeunes confirmant ainsi sa vision d'entreprise à soutenir les jeunes talents Algériens porteurs de projets innovants. Lors de la cérémonie d'ouverture, Monsieur Ali Azzouz, président de l'Injaz El Djazair, a prononcé un discours inspirant mettant en lumière le potentiel illimité, la créativité, l'audace et le talent des jeunes entrepreneurs algériens, il a mis en avant l'importance cruciale de les soutenir et les encourager activement en souli-



Ooredoo Algérie sponsor officiel de la cérémonie, célèbre avec Injaz El Djazair l'entrepreneuriat des jeunes.

gnant qu'ils sont moteur de l'innovation, de la croissance économique et de la création d'emplois dans le pays. Il a exprimé sa profonde reconnaissance envers les entreprises partenaires qui soutiennent année après année les programmes d'Injaz El Djazair dans diverses régions d'Algérie et qui visent par cette action citoyenne à promouvoir le génie et le talent des jeunes entrepreneurs algériens. Dans son allocution d'ouverture, M. Azzouz a salué « le soutien continu des autorités publiques, notamment le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il a également exprimé sa sincère gratitude envers Ooredoo Algérie, sponsor officiel pour cette 13<sup>e</sup> édition consécutive. Il a mis en avant le rôle majeur que ces acteurs jouent dans l'accompagnement des

jeunes qu'Injaz El Djazair valorise tout au long de l'année dans les domaines de l'entrepreneuriat et de l'employabilité. Depuis le début de ses activités, cette collaboration a permis à l'association d'avoir un impact positif sur la vie de plus de 150.000 étudiants répartis dans 49 wilayas. Ce résultat remarquable a été rendu possible grâce à l'engagement dévoué de plus de 5000 bénévoles et à la collaboration précieuse de plus de 100 grandes écoles et universités qui ont généreusement ouvert leurs portes. A cette occasion, le directeur général de Ooredoo, M. Roni Tohme a déclaré : « En tant qu'entreprise promotrice de l'innovation et de la créativité, Ooredoo est fière d'accompagner pour la 13<sup>e</sup> année consécutive Injaz El Djazair, dans la réussite de cette prestigieuse compétition annuelle dédiée aux jeunes entrepreneurs. La contribution de Ooredoo dans cette compétition, té-

moigne de sa volonté à valoriser davantage l'excellence et l'innovation des jeunes talents algériens et promouvoir leur potentiel dans le domaine de l'entrepreneuriat. Je réitère l'engagement de Ooredoo à soutenir cette compétition, qui vise à aider les jeunes Algériens à réaliser leurs projets ambitieux et à concrétiser leurs rêves. J'adresse également mes félicitations aux gagnants de cette 13<sup>e</sup> édition de Injaz El Djazair en leur souhaitant beaucoup de succès et de réussite et mes vœux de réussite au représentant de l'Algérie au concours Injaz El Arab. »

Madame Leen Abdel Jaber, directrice exécutive d'Injaz El Djazair, a chaleureusement félicité tous les participants de cette 13<sup>e</sup> édition ainsi que les coachs bénévoles qui ont apporté leur soutien précieux aux projets. Elle a exprimé sa reconnaissance envers le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, parrain de la cérémonie pour son soutien continu.

De même, elle a salué l'engagement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, des universités et des écoles qui ont ouvert leurs portes à Injaz El Djazair, soulignant ainsi leur contribution essentielle à l'éducation entrepreneuriale des jeunes.

## Samsung

### Galaxy AI bientôt disponible sur la nouvelle Galaxy Watch

Samsung annonce aujourd'hui que Galaxy AI sera prochainement disponible sur la Galaxy Watch. En combinant l'IA puissante sur l'appareil avec l'application Samsung Health, cela crée l'un des outils de santé les plus personnalisés et sécurisés jamais conçus. Les nouvelles fonctionnalités seront disponibles plus tard cette année sur la prochaine série Galaxy Watch via One UI 6 Watch. Un nombre limité d'utilisateurs de Galaxy Watch pourra accéder au programme bêta à partir de juin.

#### Une vue d'ensemble sur la santé et plus de motivation

En combinant Galaxy AI avec Samsung Health, les utilisateurs obtiennent une meilleure compréhension de leur santé et des conseils motivants qui peuvent les aider à l'améliorer. Energy Score analyse des données de santé telles que le temps de sommeil moyen, la constance du temps de sommeil, la constance des heures de coucher et de réveil, la synchronisation du sommeil, l'activité de la veille, la fréquence cardiaque pendant le som-

meil et la variabilité de la fréquence cardiaque.

Booster Card aide à atteindre des objectifs de santé avec des aperçus, des conseils motivants et des orientations.

#### Meilleure performance de sommeil et de sport

Parce qu'une bonne santé commence par un bon sommeil, Samsung a amélioré l'algorithme de sommeil AI.

En plus des indicateurs existants tels que le temps de sommeil, le niveau d'oxygène dans le sang et le cycle de sommeil, Sleep Insights mesure désormais également le mouvement pendant le sommeil, la latence du sommeil, ainsi que la fréquence cardiaque et respiratoire pendant le sommeil. Les nouvelles fonctionnalités de fitness cartographient la condition physique des utilisateurs de manière simple et intelligente pour un entraînement personnalisé.

En plus des cinq niveaux d'intensité de fonctionnement de la Personal Health Rate Zone, les nouvelles données détaillées Aerobic Threshold (AT) / Anaerobic Threshold

(AnT) Heart Rate Zone permettent aux utilisateurs de courir plus efficacement et d'analyser plus rapidement leurs performances. Les cyclistes peuvent calculer leur Functional Threshold Power (FTP) en seulement dix minutes. Cela leur permet de s'entraîner comme des pros et de suivre facilement leurs progrès avec les outils de suivi de fitness.

La nouvelle Workout Routine combine différents exercices pour un entraînement personnalisé sans interruption. Les progrès pendant la course ou le cyclisme peuvent être suivis avec Race, qui compare les performances actuelles et antérieures sur les mêmes parcours.

« En étendant Galaxy AI à notre écosystème entier, il devient possible de créer toutes sortes de nouvelles expériences personnalisées et connectées », déclare Junho Park, vice-président et Head of Galaxy Ecosystem Product Planning Team, MX Business chez Samsung. « L'introduction de Galaxy AI sur la Galaxy Watch n'est que le début et bientôt nous verrons encore plus d'intégrations dans le portefeuille Galaxy. »

## INFO/EXPRESS

Eric Clapton :

### «C'est l'AIPAC, c'est le lobby. Israël dirige le spectacle. Israël dirige le monde»

La semaine dernière, la légende de la guitare rock britannique Eric Clapton s'est rapprochée des propos de Roger Waters en déclarant dans une interview qu'«Israël dirige le monde, Israël dirige le spectacle».

Le musicien de 79 ans, qui s'est récemment produit en jouant d'une guitare peinte aux couleurs du drapeau palestinien, a été interviewé le 22 mai par David Spuria, un Youtuber américain qui anime la populaire émission Real Music Observer.

Parlant des récentes manifestations contre Israël sur les campus américains, Clapton a critiqué les auditions du Sénat au cours desquelles les présidents d'université ont été interrogés sur l'antisémitisme sur les campus.

«J'étais tellement enthousiasmé par ce qui se passait à l'université de Columbia et ailleurs. Et puis, ce que je n'arrivais pas à croire, parce que cela me faisait peur, ce sont les auditions du Sénat, qui ressemblaient aux procès de Nuremberg», a-t-il déclaré. «Le président de la commission sénatoriale posait des questions précises aux présidents d'université, en disant : «Je veux juste entendre un oui ou un non. Ne me parlez pas du contexte. Oui ou non, encouragez-vous l'antisémitisme sur votre campus ? Et je me suis dit : «Qu'est-ce que c'est, l'Inquisition espagnole ? Et c'est le cas ! C'est l'AIPAC, c'est le lobby. C'est Israël qui dirige le spectacle. Israël dirige le monde».

Constantine

### Six morts dans un accident de la route à Aïn Abid

Six (6) personnes sont mortes dans un accident de la route survenu lundi passé dans la commune d'Aïn Abid (wilaya de Constantine), apprend-t-on auprès de la Protection civile. La même source a précisé que l'accident s'est produit sur le chemin de wilaya n 133 dans la zone d'Al-Hajjaj, commune et daïra d'Aïn Abid, suite à une collision suivie d'un incendie entre une voiture touristique équipée d'un kit GPL et un camion-citerne transportant du carburant.

L'accident a ainsi causé la mort de 6 personnes qui se trouvaient à bord de la voiture, a indiqué la même source soulignant que les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital local. De leur côté, les services de sécurité ont ouvert une enquête afin de déterminer les causes de l'accident.

# société

Artisanat d'art musical

## Le fabricant de el-oud ou luth laisse une partie de lui-même dans l'instrument

**Le fabricant de luth n'est pas n'importe quel producteur, il fabrique des instruments de musique qui servent à composer des sons devant servir à répondre à une musique spécifique dans un ensemble instrumental qu'on appelle l'orchestre. Il n'est pas donné à tout le monde de fabriquer un luth, il faut avoir beaucoup de talent, savoir donner du temps à l'objet artistique, à lui donner sa forme originelle, avoir le sens des proportions en sachant obtenir pour chaque partie de l'instrument les dimensions exactes.**

### Mais une fois celui-ci fini

C'est un travail de longue haleine qui demande en outre de la patience, un coup d'œil ciblant sans cesse l'instrument qui prend forme progressivement. Pour cela, il faut des mains habiles et des yeux attentifs pour assembler avec doigté des pièces en bois coupés dans un bois spécial : celui de l'ébène ou du hêtre, du noyer facile à travailler mais résistant, l'ensemble de ces pièces réunies doit donner naissance à la caisse de résonance avec sa forme arrondie et qui contribue à l'obtention des sons moyennant des cordes à l'origine en peau d'animaux ou en boyaux, avant d'être en métal de qualité.

Tout ça relève du travail de l'artiste qui donne le meilleur de lui-même pour l'obtention de l'instrument fini, ce qui explique que l'artiste laisse une partie de lui-même dans l'instrument. Il a consacré, comme tous les artistes, ses meilleures années à un idéal, son savoir faire, pour mieux développer son art au profit de ses admirateurs et de tous ceux qui apprécient le travail de recherche, original et figolé. Et tous ceux qui ont contribué à honorer leur pays par leurs belles œuvres littéraires, picturales, musicales ou de toute autre œuvre ou de toute œuvre relevant de l'esthétique des formes et des couleurs, ont leurs noms inscrits au panthéon des grands artistes du monde.

### Qu'est ce que le luth demande comme travail et dans ses différentes formes

Ce qu'il laisse en réalité, dans l'instrument, c'est le fruit de son imagination et de son savoir faire qui est l'instrument de musique lui-même, une merveille portant la signature de son auteur qui a dû



travailler avec beaucoup d'adresse pour que l'œuvre d'art prenne la forme bombée d'une poire. Pour cela, il lui a fallu rassembler, probablement à l'aide d'un colle spéciale de nombreuses pièces coupées dans du bois dur, mais d'art comme l'ébène, des fines planches appelées côtes qui une fois réunies forment le corps très arrondi de l'instrument. Le bois rare et facile à travailler font que le luth ne pèse pas lourd. Le luth d'origine arabe appelée dans son milieu naturel « oud » issu de « al oud », signifiant le morceau de bois qui a donné « luth », appellation gardée jusqu'à maintenant dans les pays arabophone de l'Afrique du nord. Le luth occidental, variante du luth arabe, est arrivé en Europe pendant la période de l'Andalousie. Vers le quatorzième siècle, il a été transformé par rapport à l'original au point de devenir polyphonique moyennant l'ajout de frettes sur le manche. Et depuis il n'a pas cessé d'évoluer surtout par l'ajout de cordes graves. C'est à partir du luth qu'a été inventée la guitare, en tous les cas elle en est une copie. Le luth est à peu près fait en bois y compris la table faite d'une fine planche d'un bois résonnant portant des rosaces servant de décoration. Le tout n'a pas d'ouverture comme la guitare actuelle. Un travail de fourmi et organisé de manière à ne pas commettre d'erreur lorsqu'on arrive à la reconstitution de la forme arrondie à l'aide de petites planches mises bout à bout à l'aide de la colle. La manche est faite d'un léger bois couvert de bois dur au niveau de la touche. Les frettes sont faites à partir de boyau, elles sont nouées autour du manche. Ces cordes en boyau sont groupées en chœurs, à raison de deux cordes

par chœur à l'exception du chœur le plus aigu, « la chanterelle » constitué d'une seule corde, apparue tardivement, les deux chœurs les plus aigus sont souvent deux cordes simples. Un luth renaissance dit « renaissance » à huit chœurs a donc quinze cordes, sept fois deux cordes et une corde simple et un luth baroque à treize chœurs, vingt quatre cordes, onze fois deux cordes et deux cordes simples. Les chœurs s'accordent à l'unisson dans l'aigu et le médium. L'accord du luth est très complexe parce que non standardisé, il est construit dans des tailles variables et sans standard permanent d'accord, le nombre de cordes et de chœurs ayant aussi beaucoup varié. Tout ça est du domaine du luthier qui à partir des matériaux qu'il connaît parfaitement, construit un luth dans toutes ses dimensions et ses particularités.

### Ce que veut dire « le luthier laisse une partie de lui-même »

Le luthier d'aujourd'hui construit son objet petit à petit dans le strict respect des formes, avec beaucoup de talent, patiemment, adroitement sans que rien ne puisse le distraire au point de lui faire oublier sa tâche exaltante et de longue haleine. Et à chaque fois que nous voyons un luthier à l'œuvre, notre pensée va à l'inventeur du luth, un Arabe d'un siècle lointain qui a eu le privilège et le mérite d'avoir nourri un projet, celui d'inventer le luth comme nouvel instrument venu à point nommé enrichir la panoplie des instruments de musique. On peut imaginer la peine qu'a pu se donner l'inventeur de cet instrument particulier, en le concevant d'abord

dans son esprit puis en essayant de le mettre au point, comme toute autre invention avec des matériaux de fortune. Puis ayant réussi sa mise en forme, l'auteur a été reconnu comme inventeur d'un nouvel instrument à cordes. C'est de cette façon que sont nés, et depuis les origines, les autres instruments à cordes ou à vent ou à percussion qui sont venus s'ajouter aux autres pour former des orchestres qui s'enrichissent de plus en plus. En se rappelant la peine que s'est donnée l'inventeur, on peut mieux comprendre ce que veut dire laisser une partie de lui-même en produisant au monde de la musique un nouvel instrument. Et ce qui est vrai pour le luthier inventeur l'est aussi pour les autres instruments qui ne sont pas nés du néant et pour toutes les inventions et découvertes venues au monde pour apporter de la vie à l'humanité.

### Le luth dans un orchestre parmi d'autres instruments

Peut-il suffire comme instrument ? Il faut poser la question aux luthistes qui jouent de cet instrument parce qu'il l'aime, le satisfait pleinement. Imaginons un orchestre où chacun joue de son instrument, il y a des pianistes, des violonistes, des guitaristes, des flûtistes, pour ne citer que les plus connus, car à côté il y a bien d'autres instrumentistes qui jouent de la clarinette, du tambour, de la contrebasse et j'en passe tant il y a d'autres spécialités. On ne peut demander à un luthiste de jouer de la flûte, ce n'est pas sa spécialité ou à un joueur de tambour de jouer de la guitare. Comme tous les instrumentistes, le luthiste aime son instrument et chaque jour, il fait l'effort de le découvrir, l'instrument ne lui a pas livré tous ses secrets.

Cependant, il est des musiciens qui peuvent jouer de tous les instruments, c'est un don qui n'est pas donné à tout le monde. Chaque chanteur peut aussi jouer d'un instrument favori, ça peut être la flûte, un violon comme dans les chansons andalouses, une guitare, et pourquoi pas un luth. On ne connaît pas très bien nos chanteurs luthistes qui doivent jouer avec talent comme tous les artistes. Il paraît que Mohamed El Ammari a joué admirablement du luth, c'est un vrai artiste comme les autres artistes chanteurs qui avait ses préférences.

Abderrahmane Aziz était un fervent chanteur, jouant admirablement de el-oud, ce fut un grand chanteur populaire qui a su se faire une renommée par sa voix musicale, la qualité de ses chansons et leur portée sociale et morale. Il a participé en tant que maître de la musique à la musicothérapie en tant que forme de thérapie devant aider une catégorie de malades mentaux à surmonter leur maladie. Il a été désigné par Frantz Fanon pour assurer des séances de chants avec son orchestre devant des malades, il paraît que c'est la meilleure thérapie pour les aider à guérir. Parmi les autres chanteurs populaires, il faut citer Amar Zahi dont la voix apporte un plus à l'instrument, c'est un grand chanteur qui devait bien connaître le luth, et à l'exemple des élèves d'El Anka devenus chanteurs talentueux qui jouaient admirablement du al oud.

Boumediene Abed

# courrier

Lettre ouverte

## A Monsieur le président de la République

Votre Excellence Monsieur le Président,  
Nous, résidents du quartier Ali Saddek, situé dans la commune de Bordj El Kiffan à Alger, nous, nous adressons à vous avec un profond respect pour solliciter votre intervention bienveillante et urgente concernant une situation qui compromet gravement notre sécurité et notre qualité de vie.

Notre quartier est actuellement menacé par l'exploitation commerciale d'un terrain agricole appartenant à M. Abila Mokrane et aux Héritiers Bellaoui. Ces activités industrielles, menées à proximité immédiate de nos domiciles, génèrent un trafic incessant de véhicules lourds, tels que des semi-remorques et des chariots élévateurs, provoquant des nuisances sonores constantes, particulièrement durant la nuit. Le va-et-vient incessant et les opérations de chargement et de déchargement de matériel, incluant de gros câbles électriques et des rouleaux de tuyauterie en PVC, perturbent profondément notre quiétude et mettent en danger notre sécurité.

Nous avons précédemment adressé des requêtes aux autorités locales, dont les accusés de réception sont joints en annexe. Ces requêtes ont été soumises à : - -

- Monsieur le Président de l'APC de Bordj-El-Kiffan (le 2 janvier 2024),

- Monsieur le Wali Délégué de la circonscription de Dar-

El-Beida (le 21 décembre 2023),

- Monsieur le Directeur de l'Office national des terres agricoles (le 25 décembre 2023),

- Monsieur le Directeur de la Direction des services agricoles et du développement rural (le 25 décembre 2023).

Le terrain en question, autrefois doté d'un accès exclusif depuis la bretelle reliant El-Hamiz à l'entrée Est d'Alger, a vu l'ouverture d'un nouvel accès directement depuis notre quartier. Cet accès a été créé sur un terrain squatté, appartenant à un bénéficiaire actuellement en France, permettant ainsi aux exploitants de construire de nouveaux hangars destinés à la location à d'autres industriels.

Cette situation entraîne un usage inapproprié de notre rue par des camions de gros tonnage et des semi-remorques, une rue initialement destinée exclusivement aux résidents du quartier Ali Saddek, à leurs familles, et aux enfants se rendant aux établissements scolaires avoisinants. La rue n'est pas conçue pour supporter un trafic aussi intense et le poids de ces véhicules lourds, créant ainsi des risques considérables pour la sécurité de nos familles, notamment pour nos jeunes enfants.

Les dangers potentiels d'accidents et de dommages

aux propriétés sont manifestes, suscitant des inquiétudes légitimes quant à la sécurité et la tranquillité des habitants de notre quartier. Par conséquent, nous implorons votre intervention immédiate et décisive pour résoudre cette problématique. Nous avons une foi inébranlable en votre autorité et votre dévouement à la protection de vos citoyens, et nous sommes convaincus que votre action jouera un rôle déterminant dans la résolution de cette situation critique. Nous restons à votre entière disposition pour fournir toute information complémentaire et pour coopérer de toutes les manières possibles afin de garantir la sécurité et la tranquillité des résidents du quartier Ali Saddek.

Veillez agréer, Votre Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération et de notre profond respect.

Bordj El Kiffan, le 1er juin 2024

Les habitants du quartier Ali Saddek (Bordj El Kiffan)

**Habitants du quartier Ali Saddek,  
commune de Bordj El Kiffan, Alger**

**0554775260**

**0551356212**

**0553153357**

**E-mail :sidahmedbadache135@gmail.com**

Lettre ouverte

## A Monsieur le président de la République

**Objet : Demande d'intervention**

Je viens très respectueusement par la présente lancer un cri de détresse, et vous exposer notre problème moi et mes voisins qui est le suivant : nous vivons depuis plus de quatre 4 mois sans eau. Nous avons sollicité les services de la SEEAL de se déplacer afin de vérifier s'il y a problème au niveau des conduites, mais rien n'a été fait car ce ne sont que des promesses en l'air. Nous vivons un vrai calvaire surtout avec l'été qui arrive. Je vous fais savoir, Votre Excellence, que je paie régulièrement mes factures d'eau et d'électricité et je suis toujours à jour. Je porte à votre connaissance que

depuis ce problème, je me vois obligée d'acheter l'eau tous les jours, je me vois obligée aussi de monter cinq (5) étages avec des bidons aussi lourds. Ce n'est pas une solution, Votre Excellence. Jusqu'à quand cela peut durer. C'est une vraie souffrance que moi et mes voisins subissons quotidiennement, car nous ne pouvons plus supporter tout cela. Votre Excellence, Monsieur le Président de la République, je m'adresse à votre honorable personne, car connaissant votre esprit d'équité et de justice, et j'ose vous demander de bien vouloir trouver une solution à notre problème qui perdure depuis des mois, car les services concernés ne prennent pas en

considération nos réclamations. Dans l'attente d'une suite à notre demande, je vous prie de croire Votre Excellence, Monsieur le président de La République, en l'expression de mes profonds respects et mes sincères salutations.

**Vive l'Algérie et Gloire à nos valeureux martyrs**

**Mme Ayache Naïma**

**Rue Fenniche Ahmed**

**14 Cité 35545 logts Bt 86**

**Sidi Hamad – Meftah Wilaya de Blida**

**MOB : 0549 99 04 87**

Lettre ouverte

## A Monsieur le président de la République

**Objet : demande d'intervention**

**Monsieur le Président,**  
Le wali d'Alger, le Président d'APC de Baraki et la directrice de l'AGERFA ont refusé de me délivrer l'acte de propriété de ma villa à Baraki depuis 1985. L'expert judiciaire désigné par jugement du 26/9/2010 du tribunal de Bir Mourad Rais pour évaluer

le préjudice qui m'a été causé par mon employeur la SONARIC de Bouzaréah a trompé et menti à la justice pour annuler les 70 décisions de justice qui m'ont été rendues. L'huissier de justice me réclame la somme de 200.000,00 DA pour restituer mes 3 décisions de justice qu'il a exécutées partiellement en dépit de mes nombreuses requêtes et plaintes contre ces malhonnêtes res-

ponsables que je mets au défi de poursuivre en justice si je ne fournis pas les preuves irréfutables de leur malhonnêteté.

Ci-joint :

- Jugement du 26/10/2010

- Casier judiciaire

- Copies de plaintes sans suites

**M. Chennine Atmane**  
**BP N°46 cité 2001 logements,**  
**Baraki – Alger**  
**MOB : 07 77 97 83 85**

### DEMANDE D'AIDE

Femme, 4 enfants, démunie, sans revenu, demande à toute âme charitable de lui venir en aide afin de subvenir aux besoins de sa famille.

Dieu vous le rendra.

**MOB : 05 56 64 85 95**

Lettre ouverte

## Monsieur le président de La République

**Votre Excellence,**

Je suis une mère de famille dénommée Bechar Fatsiha, demeurant à Béjaïa ville, je viens par la présente, en étant consciente que vous êtes mon ultime recours pour me rétablir dans mon droit, afin d'obtenir un logement social, et ce dans le cadre d'un recasement d'urgence, car le quartier anarchique dénommé base impros, situé au chef-lieu de la wilaya de Béjaïa, a été éradiqué par les autorités locales en date du 13 janvier 2022 où je réside depuis 1985 avec mes enfants, et sans que je sois relogée ailleurs, car je n'ai jamais bénéficié d'une quelconque aide ou d'un logement. Le moment du recensement et de recasement de l'ensemble de habitants de ce quartier je

me trouvait à l'étranger afin de subir des soins. A mon retour, je me retrouver totalement exclue et mon nom ne figurait pas sur la liste des bénéficiaires à Ighzer Ouzarif. Mes meubles ainsi que tous mes effets personnels ont été transférés au magasin communal et demeure toujours et jusqu'au jour d'aujourd'hui là-bas, et ce faute de mon non relogement. Depuis mon retour après mes soins à l'étranger, je ne cesse de saisir les autorités compétentes chargées directement de la question du logement, personne ne m'apporte une solution à ma détresse. Votre Excellence, Monsieur le Président, je m'adresse à votre honorable personne afin de m'aider, car je suis livrée à moi-même, même l'auberge des vieux n'ont pas

daigné m'accepter à cause de mon âge. Votre Excellence, Monsieur le Président, je vous fais savoir que je suis en possession de tous les documents qui attestent mes déclarations. Trente ans passés dans le bidon ville, j'ai demandé un logement social depuis en vain. Dans l'attente d'une réponse à ma requête, que j'espère favorable, car connaissant votre esprit d'équité et de justice, Je vous prie de croire, Votre Excellence, Monsieur le Président de La République, à mes profonds respects et à ma très haute considération.

**Madame Bechar Fatsiha**

**Cité 368 logts Bat K.S N° 489 – Béjaïa**

**MOB : 05 54 72 78 81**

# décryptages

L'aide militaire occidentale à l'Ukraine

## Le zugzwang

**Le zugzwang est une situation dans le jeu d'échecs dans laquelle le joueur n'a aucun mouvement favorable possible - toute action qu'ils fera entrainera une détérioration imminente de sa position sur le plateau de jeu.**

Constatant la déroute que l'armée ukrainienne subit sur les champs de bataille face aux forces russes, les décideurs du camp politico-militaire de l'Occident collectif plongent en état de panique opérationnelle collective les poussant à faire monter les enchères et à prendre une voie sans issue.

### Les mythes et la réalité

De même que durant la Seconde Guerre mondiale, quand la quasi-intégralité des pays composant l'Union européenne d'aujourd'hui a grandement participé à l'effort de guerre en faveur de l'Allemagne nazie lors de l'invasion de l'URSS - ces mêmes pays, le monde anglo-saxon en plus, sont en train de produire un effort de guerre face à Moscou, un effort d'envergure jamais vu dans le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Néanmoins, constatant l'insuffisance des aides accordées à l'Ukraine pour contrer efficacement l'initiative militaire russe, dès février 2022, les responsables politiques ukrainiens et ceux des pays de l'OTAN essaient de la combler en faisant une preuve remarquable dans le domaine de la communication et de la propagande destinées non seulement à l'opinion de leur propre électorat, mais également à la Russie et ses alliés, afin d'essayer de les décourager dans la poursuite des démarches qu'ils entreprennent.

Les campagnes de communication ont été fort nombreuses et se sont enchaînées, l'une après l'autre. L'une des dernières et celle du mois de mars, quand le président tchèque Petr Pavel a annoncé la disponibilité de près de 800.000 obus qui pourraient être livrés à l'Ukraine « dans les semaines à venir ». Le monde a retenu son souffle en attendant l'apparition de cette manne venue de nulle part et en supposant l'existence d'un redoutable potentiel militaro-industriel dissimulé jusqu'à présent. Forte a été la déception des bénéficiaires de la fameuse livraison, heurtés à la réalité à terme des semaines écoulées : la campagne de communication tchèque, comme tant d'autres avant elle, s'est avérée tout à fait mensongère.

Toutefois, il faut faire preuve d'indulgence envers le président de la République Tchèque qui a, vraisemblablement, tout simplement confondu la réalité d'aujourd'hui avec le « glorieux » passé de l'état qu'il dirige. Notamment, selon les statistiques allemandes, par exemple pour l'année 1944, la Tchécoslovaquie a belle et bien été l'un des éléments-clés dans l'approvisionnement militaire de la première puissance militaire de l'Europe. Celle du III<sup>ème</sup> Reich. Non seulement chaque mois (i) de l'année 1944 les 857 usines d'armements tchèques ont livré aux nazis plus de 600.000 obus d'artillerie et 900.000 obus antiaériens, mais en plus près de 800 wagons ferroviaires de bombes aériennes, 1000 tonnes de poudre et 15 millions de cartouches. Sans



■ À ce jour, la Fédération de Russie n'a engagé que 6% du PIB dans l'effort de guerre face à l'Otan sur le territoire de l'Ukraine, soit 10 fois moins que par le passé face au nazisme durant la Seconde Guerre mondiale. (Photo:DR)

compter une énorme quantité de chars, d'avions, de canons, d'armes légères (30.000 fusils, 11.000 pistolets, 3.000 mitrailleuses) et de tant d'autres matériels et équipements militaires indispensables dans la grande lutte contre les ennemis du « Reich de 1000 ans ».

Le président Petr Pavel devrait se réconcilier avec la réalité : au moment de l'invasion de l'URSS en 1941, quand son pays était capable d'assurer 1/3 du total d'armes et de munitions mises à disposition des forces armées nazis - ce moment est bien révolu.

De son côté, contrairement à ses homologues occidentaux, la Fédération de Russie a toujours eu tendance à ne pas abuser des outils propres aux professionnels du marketing et à rester dans le réel, en faisant même sous-estimer ses propres capacités et en les dévoilant que sur la base des faits accomplis.

Aujourd'hui, la Russie produit dans les 250.000 obus par mois, soit près de 3 millions par an, ce qui est, pratiquement le triple des capacités de production d'obus par l'ensemble des pays du bloc « atlantiste ». Ceci est, d'une part, selon les renseignements de l'OTAN et non pas les déclarations russes et, d'autre part, cette information ne prend pas en compte ni les livraisons de munitions des pays-partenaires de la Russie, dont les volumes sont inconnus, mais estimés comme très considérables, ni le fait que l'industrie militaire russe n'est qu'au stade de son déploiement, avec le pic de production prévu pour l'année 2025.

Ceci est toujours selon les renseignements de l'OTAN, cités, notamment, par la CNN qui n'a jamais eu tendance à surestimer les capacités de Moscou. La réalité concernant les capacités de production et de l'accès à des munitions par les Russes peut donc être encore plus désagréable pour leurs adversaires.

Une autre réalité soigneusement minimisée par les pouvoirs occidentaux auprès de leur public - une réalité sans équivoque : durant la seconde guerre mondiale, la Russie a engagé 60% de son PIB pour importer face à l'Allemagne nazie et ses suppléants. Aujourd'hui, sans rappeler le fait que l'économie russe se porte incomparablement mieux par rapport à ce qui était prévu même dans les prévisions les plus pessimistes des « otaniens », que ses finances publiques continuent à être seines et que la dette publique est négligeable ; sans rappeler que la Russie est tout, sauf isolée sur la scène internationale; que l'industrie de l'armement russe a démultiplié sa production par 3 en un an - je tiens à rappeler : à ce jour, la Fédération de Russie n'a engagé que 6% du PIB dans l'effort de guerre face à l'Otan sur le territoire de l'Ukraine, soit 10 fois moins que par le passé face au nazisme. La raison de la non-augmentation supplémentaire de la part du PIB vis-à-vis du conflit en Ukraine est très simple : les algorithmes démontrent qu'il est nul besoin de le faire pour arriver à des objectifs préétablis.

Néanmoins, en cas de nécessité absolue, ce n'est pas la fabrication de centaines, mais de milliers de chars et d'avions de combat de la dernière génération par an qui peut, industriellement, être mise en place dans des délais relativement restreints. De même, cela sera non pas des centaines de milliers, mais des millions de soldats supplémentaires au front - ce qui n'est pas une mission impossible avec une population supérieure à 146 millions d'habitants.

Le 24 avril, le président américain Joe Biden a approuvé le projet de loi sur l'allocation de l'aide militaire à l'Ukraine à hauteur de 56 milliards d'euros. De son côté, le Kremlin a adapté son économie aux besoins militaires, en augmentant

ses dépenses de défense de 3,9% en 2023 à 6% du PIB pour l'année 2024.

L'agence Bloomberg, (<https://www.bloomberg.com/news/articles/2023-09-22/russia-plans-huge-defense-spending-hike-in-2024-as-war-drags-on>) en faisant référence à des copies de projets de plans budgétaires russes, indique que les dépenses de défense de Moscou ont augmenté de 6,4 milliards à 10,8 milliards de roubles - soit près de 106 milliards d'euros. Dans l'année 2021 d'avant-guerre, les dépenses de défense de Moscou étaient 2,5 fois inférieures à celles d'aujourd'hui. A titre de comparaison, en France, la loi de programmation militaire 2024-2030, promulguée en août 2023, prévoit 413 milliards d'euros de dépenses de défense sur les sept prochaines années.

Afin de ne pas commettre d'erreur lors de l'évaluation de la parité et de la proportionnalité des investissements dans le secteur de défense en général et, dans le conflit en Ukraine, en particulier, il est important de prendre en compte un élément-clé : si l'industrie militaire occidentale est régie, principalement, par la recherche des profits - de la même manière que l'industrie civile - la situation dans ce secteur est radicalement différente en Russie: l'intégralité des entreprises de défense se situent directement sous le contrôle de l'état, ce qui permet, entre autre, d'avoir des coûts finaux de fabrication divisés par 5, voir par 10 par rapport à ceux des entreprises occidentales, et ceci est pour la même gamme d'armes et de munitions fabriquées. 10 milliards d'euros investis dans la confrontation par Moscou valent incomparablement plus que les mêmes 10 milliards investis par l'adversaire.

## JOURNÉE NATIONALE DU LIVRE ET DES BIBLIOTHÈQUES

### LE HCA AU CŒUR DE LA CÉLÉBRATION

Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) a choisi la wilaya d'Illizi pour célébrer la Journée nationale du livre et des bibliothèques qui coïncide avec la date du 7 juin de chaque année, et où son Secrétaire général, Si Al-Hachemi Assad, effectuera une visite de travail de deux jours, les 6 et 7 juin prochains. La Délégation du Haut-Commissariat à l'Amazighité entamera sa visite par l'inauguration le premier jour d'une exposition de livres et de contenus multimédia amazighs, initiée par le HCA et d'une autre exposition animée par le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit autour du livre d'histoire, lesquelles seront suivies de la projection du film documentaire «Ag Bekda .. Soleil d'azjer», produit par le ministère des moudjahidines. Lors de la deuxième journée de la visite de travail, le Secrétaire général du HCA présidera à l'organisation de plusieurs activités prévues à l'occasion, et animera une conférence autour des efforts de l'Etat dans la promotion du lectorat et du livre en tamazight en Algérie, suivie d'une rencontre avec les animateurs de la société civile de la Wilaya d'Illizi. Pour clôturer cette visite de travail, un hommage particulier sera rendu aux enseignants de tamazight de la wilaya d'Illizi, lors d'une cérémonie animée par les troupes artistiques de l'Association de l'amitié pour l'échange et la promotion de la jeunesse de la wilaya d'Illizi. Consacrée «Journée nationale du livre et des bibliothèques», conformément au décret présidentiel numéro 21-250 du 3 juin 2021, la date du 7 juin est célébrée chaque année sur l'ensemble du territoire national, avec l'organisation de manifestations et d'activités autour du livre comme une source de la connaissance et du savoir qui rappelle également le rôle prépondérant de la bibliothèque dans la société. Le 7 juin marque la date où la Bibliothèque centrale universitaire d'Alger qui contenait des dizaines de milliers de livres et manuscrits précieux et rares en diverses langues, a été incendiée le 7 juin 1962 par l'organisation de l'Armée secrète française, avec la complicité des autorités coloniales.

R.C.

### MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

#### PLUS DE 160 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIENT DE SOUTIEN PUBLIC AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Cent soixante-huit (168) associations culturelles et artistiques, porteuses de projets et de programmes culturels et artistiques à travers le pays, ont bénéficié de soutien financier et accompagnement au titre de l'année 2024, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Un budget d'un montant total de 70.000.000 DA a été alloué aux 168 associations (retenues) pour concrétiser leurs projets, selon le ministère de la Culture et des Arts. Ces subventions ont été accordées après étude des dossiers et projets par la Commission ministérielle chargée d'étude des projets et programmes proposés par les associations culturelles, activant dans divers domaines artistiques, notamment le théâtre, le cinéma, la musique, le patrimoine et les arts plastiques, rappelle-t-on.

R.C.

## Palais de la culture Moufdi-Zakaria

### L'importance de la numérisation des manuscrits et des archives soulignée

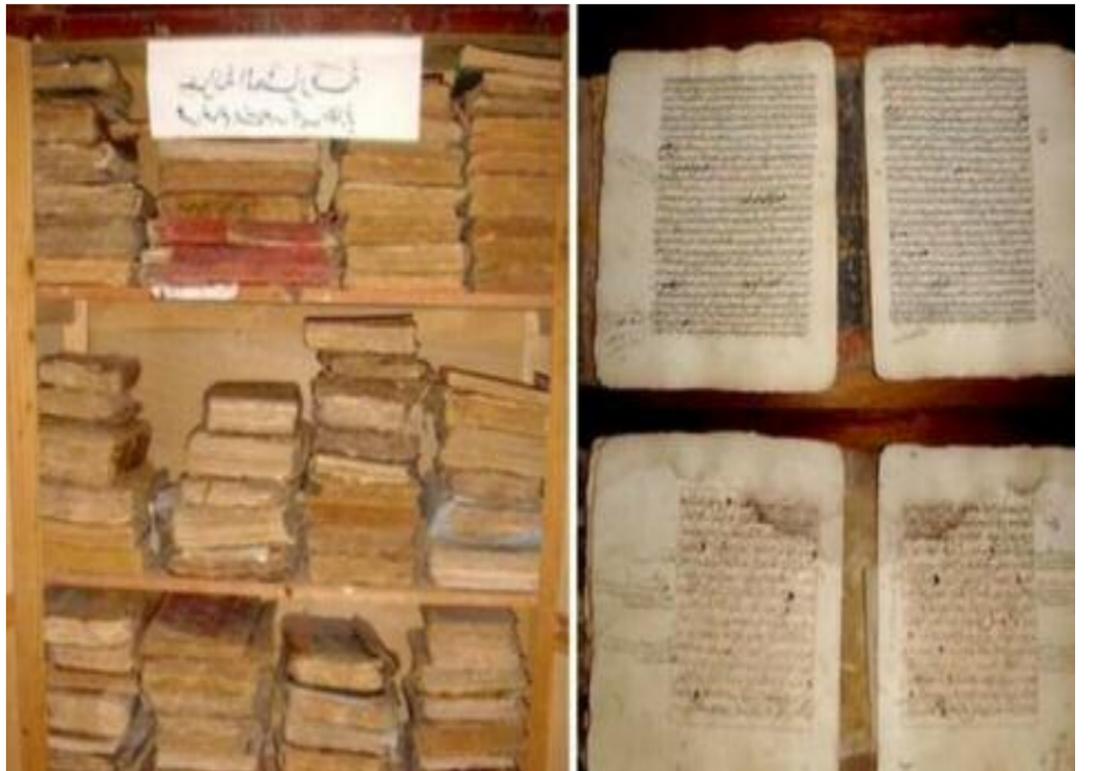
**Des participants à une rencontre sur le manuscrit et les archives ont souligné dimanche à Alger, l'importance de numériser ces fonds documentaires afin de les préserver face aux risques de dégradation.**

Intervenant lors d'une rencontre intitulée «Le manuscrit, entre importance scientifique et numérisation», organisée par le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, les différents intervenants ont mis en avant la nécessité d'aller vers la numérisation pour assurer une large diffusion de ces manuscrits.

Dans sa communication, le directeur du Centre de recherche en sciences et civilisation islamiques de Laghouat, Ahmed Benseguir, a relevé que l'Algérie dispose d'un «réservoir riche» en manuscrits d'importance culturelle et historique.

En plus des «khizanates» (réserves de manuscrits) localisées notamment dans le sud, à Adrar, «les bibliothèques, zaouïa et les mosquées sont dépositaires d'importants manuscrits, selon ce chercheur qui appelle à la numérisation des manuscrits pour mieux les sauvegarder».

Il rappelle, à ce titre, que le centre a découvert, dernièrement, une lettre manuscrite adressée par un déporté algérien en Nouvelle-Calédonie, un des héros de la résistance populaire menée par Cheikh El-Haddad et Cheikh El-Mokrani,



au calife de l'époque, le sultan ottoman Abdulhamid II, sur les souffrances endurées par les prisonniers algériens lors de leur déportation forcée par les autorités coloniales françaises.

Pour ce chercheur, «la préservation des manuscrits consiste d'abord à les numériser, puis à les mettre à la disposition des chercheurs et étudiants».

Pour sa part, l'universitaire M'barek Hachani, a évoqué dans son exposé les volets technique, réglementaire et juridique de la numérisation, rappelant à ce propos l'importance de préserver les manuscrits et les documents «authentiques» pour les mettre au service de la recherche scientifique.

Pour cet enseignant en bibliothéconomie à l'université d'Alger, la Constitution de 2020, consacre «le droit à la protection des don-

nées à caractère personnel», appelant à ce titre à l'adaptation des textes réglementaires et juridiques aux évolutions technologiques et numériques.

Evoquant les manuscrits et les archives, l'universitaire Toufik Dahmani a souligné que l'indexation et la numérisation des manuscrits est une tâche «difficile» qui nécessite, selon lui, l'implication des experts et chercheurs dans différents domaines.

«La numérisation et le partage de manuscrits feront revivre ces documents qui représentent une matière importante pour les chercheurs», a expliqué cet enseignant à l'université d'Alger.

Son collègue, Mohamed Khichène a, de son côté, considéré que les archives permettent d'accéder à des vérités historiques, essentielles notamment dans

l'édification des «relations diplomatiques entre les Etats».

Prenant la parole lors des débats, ouverts au public, le directeur de la Protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine au ministère de la Culture et des Arts, Amar Nouara, a fait part de «la volonté» du ministère de numériser toutes les khizanates, localisées notamment dans le sud du pays.

Le manuscrit, a-t-il mentionné, est une «matière menacée» par le commerce illégal, relevant à ce propos que des documents «rares» et «authentiques» ont été commercialisés par leurs détenteurs, dont les héritiers, ignorant souvent leur valeur patrimoniale et historique.

R.C.

## Ksar Baghaï à Khenchela

### Découverte de vestiges archéologiques et de sépultures

La première phase de fouilles scientifiques entreprises à Ksar Baghaï dans la wilaya de Khenchela, a été ponctuée par la découverte de vestiges archéologiques et de sépultures datant des périodes byzantine et islamique, a indiqué, lundi, un chercheur du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Kamel Meddad.

M. Meddad, responsable du projet de fouilles scientifiques à Ksar Baghaï, a déclaré à l'APS que la phase d'exploitation de ce site a été limitée entre la période byzantine, du 7e au 8e siècle après J.-C. et la période islamique «tardive du 15e siècle». La certitude quant au fait que

cette phase ait mis au jour des vestiges remontant à la période byzantine est confortée par les techniques de construction des murs, le revêtement du sol, les artefacts en poterie et les pièces de monnaie antique trouvés dans la région.

La dernière phase d'exploitation du site de Ksar Baghaï a également permis la découverte de sépultures contenant des ossements humains enterrés selon le rite islamique, tournés vers la Qiblâ, selon le même responsable qui a souligné que les fouilles se poursuivent toujours, sachant que le projet de fouilles scientifiques organisées s'étend sur plusieurs années,

et donne lieu à la programmation d'une «campagne» chaque année durant l'automne, les conditions climatiques offrant en cette saison des conditions appropriées à l'équipe de chercheurs qui peut ainsi faire une lecture correcte de l'histoire de la région, en particulier, et de l'Algérie, en général.

Selon la même source, une équipe de 7 chercheurs du CNRS, ainsi que plusieurs enseignants universitaires d'archéologie et des étudiants de la wilaya de Khenchela et de ses environs, ont supervisé, en coordination avec la direction locale de la culture et des arts, le Musée public national et l'Of-

fice national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC), la première phase des fouilles scientifiques de Ksar Baghaï qui a débuté le 15 mai pour prendre fin lundi dernier, soit une durée 20 jours. Le site archéologique de Ksar Baghaï, situé à 9 km de Khenchela, connu également sous le nom de «palais de la Kahina», avait été classé bien culturel national protégé en novembre 1999.

De nombreux vestiges sont encore enfouis sous terre, nécessitant la programmation d'autres fouilles scientifiques pour les mettre au jour.

R.C.

Équipe nationale

## Tougai et Guitoun derniers arrivés à Sidi Moussa

→ Le milieu offensif international algérien de l'AS Rome (Serie A italienne de football) Houssein Aouar, a rejoint ce dimanche le Centre technique national de Sidi Moussa, en vue des deux prochains matchs de l'équipe nationale, à domicile, face à la Guinée (le jeudi 6 juin) et en déplacement devant l'Ouganda (le lundi 10 juin), comptant respectivement pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées (Gr.G) des qualifications au Mondial-2026, a annoncé la Fédération algérienne dans un communiqué.



■ Tougaï à son arrivée au CTN de Sidi Moussa. (Photo > D. R.)

Le lendemain, lundi 03 juin 2024, et comme prévu, les deux joueurs, Mohamed Amine Tougaï et Kévin Guitoun libérés désormais de leurs obligations avec leurs clubs respectifs, ont intégré le stage de l'Équipe nationale. Pour rappel, les coéquipiers de Yacine Brahimi ont effectué samedi leur première séance d'entraînement en présence de 22

joueurs, sur les 25 convoqués par le sélectionneur bosnien Vladimir Petkovic. Parmi les joueurs convoqués pour ces deux matchs, figure le défenseur central du CR Belouizdad Chouaïb Keddad, qui honore sa première convocation chez les Verts. Le coach national a programmé une première séance d'entraînement qui a débuté avec quelques exer-

cices d'échauffements en salle avant de prendre la direction de l'une des pelouses du centre technique national pour un entraînement assez intense d'une durée d'une heure et demie. Lundi, la sélection nationale a effectué l'après-midi sa troisième séance d'entraînement. Une séance qui a vu la présence pour la première fois

depuis l'entame du regroupement de l'ensemble des joueurs convoqués par le coach national, Vladimir PETKOVIC, même si Kévin Guitoun, arrivé légèrement en retard au CTN s'est contenté d'un entraînement individualisé. Le staff technique a de nouveau consacré cette séance au travail technico-tactique. Mardi, une zone mixte a précédé l'entame de la séance d'entraînement, programmée à 17h15. Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied, en alignant deux victoires consécutives : à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0). De son côté, la Guinée s'est imposée à domicile face à l'Ouganda (2-1) avant de s'incliner au Botswana (1-0). Un sans-faute qui place les Verts en tête du groupe avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial-2026.

R. S.

ES Mostaganem

## Récompense de 20 millions DA après son accession

→ L'ES Mostaganem, qui vient de valider son billet pour la Ligue 1 de football après 25 ans d'attente, a bénéficié d'une prime financière de l'ordre de 20 millions de dinars attribuée par les autorités locales, a-t-on appris, lundi, des services de la wilaya. La récompense en question a été offerte au club par le wali Ahmed Boudouh au cours d'une cérémonie tenue, dimanche soir, à l'occasion de la remise, par la Fédération algérienne de football, du trophée de championnat de la Ligue 2 (Gr. Centre-ouest) aux Vert et Blanc, indique-t-on de même source.

L'Espérance, dont la dernière apparition en Ligue 1 remonte à la saison 1998-1999, a réalisé un parcours exemplaire au titre du championnat de cet exercice, clôturé samedi dernier, et ce une saison après avoir raté son retour parmi l'élite au cours de la 30<sup>e</sup> et ultime journée de la com-

pétition. Les protégés de l'entraîneur Réda Bendriss, qui en est à sa deuxième performance du genre après avoir réalisé, l'exercice passé, l'accession en Ligue 1 avec l'US Souf, comptent des statistiques inédites leur ayant permis de dominer, de la tête et des épaules, leurs adversaires, notamment le RC Kouba, leur principal concurrent, qui a terminé l'épreuve à la deuxième place. L'Espérance a achevé le championnat avec un total de 75 points, obtenus de 23 victoires, 6 nuls et une seule défaite. Cette équipe s'est imposée aussi comme meilleure attaque et meilleure défense de sa poule avec 60 buts marqués contre 11 encaissés.

Dans l'autre groupe de la Ligue 2 (Centre-est), c'est l'O Akbou qui a réussi une accession historique parmi l'élite, collectant 70 points (22 victoires, 4 nuls et 4 défaites).

Football féminin

## Examen de la coopération entre l'Algérie et la Norvège

Le renforcement de la coopération en matière de développement du football féminin et la formation spécialisée entre l'Algérie et la Norvège, ont été au menu d'une rencontre dimanche à Alger, entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi et l'ambassadrice de la Norvège en Algérie, Therese H. Loken Gheziel, a indiqué la fédération dans un communiqué.

"Une discussion conviviale" a eu lieu au siège de l'instance fédérale entre M. Sadi et son invitée, Mme H. Loken Gheziel, durant laquelle, les deux parties ont abordé, notamment, le volet du renforcement de la coopération dans le domaine du développement du football féminin et la formation spécialisée, a précisé la même source. En février dernier, Sadi avait reçu le conseiller spécial du

président de la Fédération norvégienne de football, M. Hans Andreas Finstad, accompagné de Haybat Hacham, responsable de la coopération internationale, et un accord de coopération dans le développement du football féminin a été signé entre les deux fédérations.

La FAF avait indiqué à l'issue de la signature de cet accord de coopération que «cette collaboration illustre l'engagement des deux fédérations à promouvoir le football à tous les niveaux, tout en mettant en exergue l'importance accordée au développement du football féminin».

«Dans ce sens, un premier stage de formation destiné aux entraîneurs de football féminin chargés de guider les jeunes filles de moins de 12 ans a été organisé à Biskra en avril dernier», conclut la FAF.

Stades non homologués

## 17 sélections africaines contraintes de jouer en déplacement

→ Pas moins de 17 sélections engagées aux qualifications africaines de la Coupe du monde 2026 de football, à l'occasion des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées, prévues entre le 5 et 11 juin, sont contraintes de jouer en dehors de leurs bases, faute de stades homologués par la Confédération africaine (CAF), rapporte L'Équipe dimanche. Quelque 17 pays des 43 qui ont prévu un match à domicile de qualification pour le Mondial 2026 à partir de mercredi, se voient interdire d'utiliser leurs propres stades parce que ces derniers ne sont pas aux normes exigées.

La liste comprend le Kenya, l'un des trois pays co-organisateur la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2027, et le Bénin, dont le stade de Cotonou est en mauvais état,

moins de deux ans après une rénovation majeure. La CAF a adopté une position ferme concernant les installations en retard au cours des deux dernières années, dans le but de forcer les pays à améliorer les conditions du terrain et d'autres installations, telles que les vestiaires et l'éclairage des stades. Même si cela a incité certains à agir et a pu conduire à des rénovations de stades, d'autres pays ont progressé lentement, voire pas du tout, et ont ainsi perdu l'avantage de leur terrain pour les qualifications compétitives, précise la même source.

«Nous devons impliquer toutes les parties prenantes au sein du gouvernement, du secteur privé, tous ceux qui disent avoir le football dans leur cœur, car il n'y a aucun moyen de se qualifier pour la Coupe du monde en jouant

dix matches à l'extérieur. Ce n'est pas possible tant que nous n'avons pas réparé les stades», a déclaré le sélectionneur namibien Collin Benjamin, qui a joué pour la dernière fois dans la capitale Windhoek en mars 2021. L'Afrique du Sud est une destination privilégiée pour les pays ayant besoin d'un site, mais les exploitants de stades facturent des frais aux associations de football, réduisant ainsi les budgets déjà serrés. Le Bénin, le Congo et Madagascar sont les derniers pays à avoir été interdits d'utiliser leurs stades. Le Soudan du Sud, lui, mettra fin à un long exil en jouant chez lui dans un stade nouvellement construit à Juba, lors de son derby du Groupe B, contre son voisin soudanais le 11 juin.

EN DEUX MOTS

**Ligue de Diamant : L'Algérien Sedjati remporte le 800 m et réalise la meilleure performance de l'année**

Le demi-fondiste algérien, Djamel Sedjati, a remporté dimanche la course du 800 m de la 7<sup>e</sup> étape de Ligue de Diamant, disputée à l'Olympic Stadium de Stockholm (Suède), en établissant la meilleure performance de l'année sur cette distance. Le coureur algérien a réalisé un chrono de 1:43.23, devant l'Américain, Bryce Hoppel, (1:44.29) et le Botswanaïse, Tshipiso Masalela, (1:44.44). Sedjati parvient ainsi à établir la meilleure performance de l'année sur cette distance pour la deuxième fois de suite en moins d'une semaine, après le meeting d'Ostrava (République tchèque), disputé le 28 mai dernier, au cours duquel il a réalisé un temps de 1:43.51. L'autre Algérien engagé dans l'épreuve de Stockholm, Slimane Moula, a terminé à la 9<sup>e</sup> et dernière place avec un chrono de 1:48.02. Le meeting de Stockholm s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire, établi par les deux internationaux algériens en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les Jeux olympiques JO-2024, pour lesquels ils sont tous les deux qualifiés, en compagnie de Mohamed Yasser Triki (triple saut).

NR

Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup> Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République. Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publ-cite@yahoo.fr

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Ligue de Diamant**

Sedjati remporte le 800 m et réalise la meilleure performance de l'année

**le match à suivre football**

**Guinée**

Blessé, le défenseur Doucouré forfait face à l'Algérie et le Mozambique

**Équipe nationale**

Tougai et Guitoun derniers arrivés à Sidi Moussa

## Le stade Chahid Hamlaoui de Constantine vandalisé !

**Le stade Hamlaoui de Constantine a été vandalisé par de pseudos supporters, hooligans, et ce, au coup de sifflet final de la rencontre de mise à jour du championnat professionnel de Ligue 1, CS Constantine - USM Alger (1-1). Des images insoutenables, inimaginables, irréalissables, des scènes hallucinantes... Un stade, nouvellement remis à neuf, un espace où les supporters développent un sentiment de fierté. Ce lundi, ils le perdent, le détruisent et le mettent à feu. Ce n'est pas la première fois que cela arrive. Déjà en mai 2023...**

Ce n'est pas la première fois que cela arrive. Déjà en mai 2023, des dégâts considérables avaient été enregistrés à la fin de la rencontre comptant pour la demi-finale de la Coupe d'Algérie qui avait opposé le CR Belouizdad au NC Magra jouée dans l'enceinte du stade de Constantine. Des dizaines de sièges avaient été cassés, pourtant jalousement entretenus par les responsables du complexe depuis leur rénovation, fièrement célébré par la population locale avant, pendant et après le championnat d'Afrique des Nations qui s'est déroulé au mois de janvier 2023. Et ce lundi du 3 juin 2024, Constantine s'interroge, veut savoir pourquoi ce fleuron a été broyé. Ce joyau, un fleuron de la Wilaya, vient d'être mis à plat par des jeunes qui devront servir et non desservir l'histoire du football. Aujourd'hui, les faits sont là, ils sont les plus grands perdants, alors venus assister à la mise à jour du calendrier du championnat national, et non pas pour mettre le feu, envahir le terrain, s'attaquer aux joueurs, aux arbitres. Le terrain est devenu, en quelques minutes, une véritable arène où tout le monde était pris au piège au centre du terrain. Quelques minutes avant le coup de sif-



■ Les responsables de cette violence doivent payer. (Photo > D. R.)

flet final, ce sont quelques joueurs qui se donnaient en spectacle, provocations, bousculades, menaçant l'arbitre, difficultés de récupérer les balles perdues, perte de temps au moment où les chaises et bouteilles garnissaient la pelouse. Tout cela nous fait réveiller, éveiller, nous indignent, nous subjuguent et nous aliène. Pour paraphraser un historien de l'art : «Comment faire alors la différence entre une bonne et une mauvaise image, entre une bonne et une mauvaise émotion, entre celle qui nous mène à la liberté et celle qui nous enferme ?»

Ce lundi, restera un jour triste pour le football national, qui confirme à la fois que le professionnalisme ne fait pas corps avec quelques joueurs, qui, arborant des maillots aux couleurs de leur club qu'ils ne respectent pas, qu'ils salissent, qu'ils souillent, ignorant leur histoire écrites par ceux qui ont mis en

marque les clubs de football national. A Constantine, il y a eu ce lundi comme un rideau qui présente une déchirure. «Ça, c'est nous, avec nos émotions, on peut être ému pour des raisons que l'on ignore, on est déchiré, mais ça va, on ne perd pas de vue notre propre fragilité», déclarait cet historien d'art, parce que le sport est aussi un art. Parfois, le rideau se casse complètement et on se retrouve face à ce qu'il ne fallait surtout pas faire. C'est ça la disjonction, c'est quand on va au-delà du refoulement.

Il faut rendre hommage aux services de sécurité qui n'ont ménagé aucun effort pour éviter le pire. Cela aurait pu être plus grave.

Nous reviendrons sur ce triste dossier qui vient une fois de plus, interpellé la Fédération algérienne de football afin de prendre les dispositions qui éviteraient le pire lors de la saison pro-

chaine. Mais pour éviter ce pire, il faut seulement que les autorités, instances, psychologues, médias se mettent une fois de plus autour d'une table pour trouver une solution définitive pour connaître le pourquoi de cette catastrophe de ce lundi.

Ces scènes de désordre sont malheureusement devenues courantes dans le football algérien. Cet incident, survenu lors de ce match en retard de la 24e journée de Ligue 1, qui opposait le CSC à l'USMA (1-1), souligne une fois de plus la nécessité de renforcer la sécurité dans les stades et de sensibiliser les fans à un comportement responsable.

**H. Hichem**

■ TF1 : France - Luxembourg à 20h  
 ■ La Chaîne L'Equipe : Belgique - Monténégro à 20h

**La Der**

### Guinée : Blessé, le défenseur Doucouré forfait face à l'Algérie et le Mozambique

Le défenseur international guinéen de Red Star (Ligue 2/ France) Rayane Doucouré, blessé au dos, a déclaré forfait pour les deux prochains matches du «Syli national» : en déplacement face à l'Algérie (le 6 juin) et à domicile devant le Mozambique (10 juin), comptant respectivement pour les 3e et 4e journées (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026. «Doucouré souffre d'une lésion qui dure depuis un an, il a une petite fissure au vertèbre lombaire, mais je pense qu'on va pouvoir travailler pour les Jeux olympiques JO-2024 de Paris, donc il est d'ores et déjà forfait face à l'Algérie et le Mozambique, c'est une blessure embêtante, mais il est volontaire et il a une grande envie», a indiqué

le médecin de l'équipe guinéenne Michel Gaillaud, dans une déclaration accordée au site de la Fédération guinéenne (Feguifoot). La Guinée a entamé lundi un stage préparatoire à l'étranger en vue des rendez-vous face à l'Algérie et le Mozambique. Le groupe des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur guinéen Kaba Diawara a été grand complet samedi avec l'arrivée de Moriba Kourouma, Amadou Diawara, Mory Konaté, Ousmane Camara, Julian Jeanvier, et Dembo Sylla. En revanche, l'attaquant Ousmane Camara (FC Astana/ Kazakhstan) reste incertain pour les deux prochaines confrontations de la Guinée. «Lors d'une opposition, Ousmane Camara a senti un petit point au niveau des abdomi-

naux. Au terme d'un test effectué, c'était un peu juste pour lui de s'entraîner. C'est difficile de voir l'évolution tout de suite», a-t-il ajouté. Lors des deux premières journées des qualifications du Mondial-2026, la Guinée s'est imposée à domicile face à l'Ouganda (2-1), avant de s'incliner au Botswana (1-0). L'Algérie occupe la tête du classement avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux États-Unis, au Canada, et au Mexique.